

La Commune de Les Deux Alpes

RECRUTE

Par voie contractuelle (CDD)

(h / f) **BEESAN / BNSSA**

Poste à pourvoir du 10 juin au 29 août 2022

Au sein de la commune des Deux Alpes et sous la responsabilité du chef de bassin des piscines communales, vous êtes le garant de la surveillance des baignades.

Missions principales :

- Vous surveillez la piscine et intervenez en cas de danger.
- Vous contrôlez quotidiennement le bon fonctionnement du matériel de réanimation.
- Vous veillez à la propreté et au rangement des différents bassins, terrasses, plages de bains et lignes d'eau.
- Vous tenez à jour une main courante tout au long de votre service qui reprend les faits, incidents et animation des cours et la transmettez à votre hiérarchie.
- Vous effectuez les analyses de tous les bassins avant ouverture au public.
- Leçons de natation, aquagym, aqua-bike, aqua-phobie

Lieux d'affectation : piscines des Deux Alpes.

Compétences

- Vous avez impérativement les diplômes et les recyclages à jour qui vous confère le titre de Maître-Nageur (BEESAN) ou sauveteur aquatique (BNSSA)

Qualités

Vous faites preuve d'une grande rigueur dans le respect des procédures et des règles d'hygiène,
Sens de l'accueil, du contact et du travail en équipe, respect de la hiérarchie,
Organisation, méthode, rigueur,
Autonomie.

Profil demandé

- Expérience sur un poste similaire vivement souhaitée,
- Dynamisme et réactivité,
- Anglais apprécié.

Statut

Cadres d'emplois des Educateurs des Activités Physiques et Sportives (catégorie B, filière Sportive)

Durée du travail

Temps complet avec un jour de repos hebdomadaire variable.

Rémunération

- Selon expérience
- Possibilité de logement
- Possibilité de donner des leçons de natation, aquagym, aqua-bike, aqua-phobie, etc...

Adressez votre candidature **au plus vite** à :

Monsieur le Maire Des Deux Alpes

Mairie de Les Deux Alpes

48 Avenue de la Muzelle

BP 12

38860 LES DEUX ALPES

recrutements@mairie2alpes.fr